



# CSE du 23-24 juillet 2024

## Résultats économiques à fin juillet 2024 et Faits marquants



### DSP

NAVAL GROUP : Gain MCO du CMS bâtiments 1er rang (5 ans)  
Perte du SI ROC Ministère des Armées  
Offre à remettre pour le Ministère de la Justice sur PPSMJ (MCO/MCS sur 4 ans 35 M€)

SI SAMU : la relation client est compliquée, TSN a déposé une réclamation financière pour couvrir les travaux hors contrat

### ENT

Beaucoup de dossiers repoussés à début 2025

KLESIA Infogérance soutenance le 12/6

UNCA : Ouverture du service en production le 17/6

### SIT

Négociations financières autour du nouveau contrat NEWTON

TAS ONE IT (infogérance) : Le sujet avance bien

ATOMIC (TMA applis THALES) : TSN candidate à 5 lots

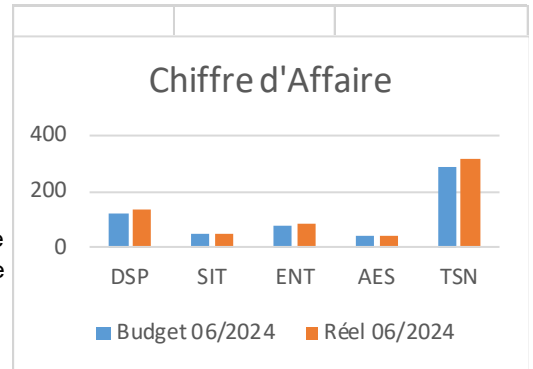
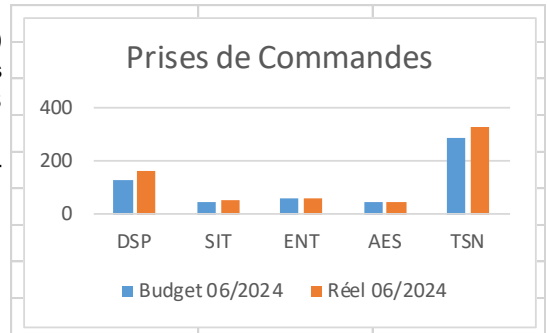
109 missions à pourvoir

### AES

Gan de diverses petites affaires CNES (Gestion de crises, 1 TMA)

DAHER : la migration HF3 avance mais la relation est compliquée

La prise de commande est en retard car il n'y a pas eu de gain d'affaire significative sur le 1er semestre



## Réorganisation de la DIL et Impact Di2C : Consultation du CSE

La Direction a présenté la version finale de la transformation de la DIL en 4 DI.

Le tableau ci-joint présente la 1<sup>ère</sup> version de la matrice de transfert des salariés des CC vers les futures DI. Elle sera finalisée courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.

La communication sur la nouvelle organisation vers les salariés se fera sur novembre et décembre.

La CFDT, dans le cadre de la consultation, a insisté sur :

- ◆ La nécessité pour ne pas dire l'obligation de mettre à jour les fiches d'emploi des R2D, R2D adjoints et de vérifier l'adéquation des fiches emplois des salariés impactés par cette réorganisation.
- ◆ L'importance de l'accompagnement au changement et de la communication (tant auprès des managers directement impliqués que des salariés) pour que cette organisation soit lisible, compréhensible et emporte l'adhésion de tous avec une attention particulière pour qu'il n'y ait pas dans l'imaginaire collectif des DI d'avenir et des DI de « seconde zone »
- ◆ L'importance de la fluidité entre les DI et plus spécifiquement avec la DI2C afin d'éviter un fonctionnement en silos

En conclusion, la CFDT a voté **POUR** la mise en place de cette transformation

	DIL					DI <sup>2</sup> C			Total général
	AD	EE	MC	SWFC	UE	CIPC	CSED	CSMS	
Applications	59	376	547	14	54				1050
Cloud	12	2	10	386	7	35	42		494
Data	415		2	2	7				426
Web	35	48	139	106	660				988
CIPC						43			43
CSED	9	3	3	32			285		332
CSMS								297	297
Total général	530	429	701	540	728	78	327	297	3650

## Situation Eco et Financière

Suite à la restitution de l'expertise sur la situation économique et financière, la CFDT constate que **le groupe se porte bien** avec des acquisitions comme IMPERVA.

Mais le Groupe persévère dans une orientation **toujours plus financiarisée**. Il consomme désormais plus de cash pour distribuer des dividendes que pour acquérir de nouveaux moyens industriels.

Pour TSN, les objectifs de rentabilité opérationnelle visés par la direction dans le SBP, avec un taux d'EBIT à 8% d'ici 2028, nous paraissent très ambitieux, voire irréalistes dans le contexte actuel de TSN. Cette **quête frénétique d'un EBIT toujours plus élevé** suscite chez nous de l'inquiétude sur les possibilités de TSN à pouvoir atteindre les objectifs de croissance et de rentabilité imposés.

## La filière Expertise

La filière Expertise se compose de 5 niveaux (LR8 à LR 12). Elle est accessible à tous. Le candidat doit constituer un dossier avec l'aide du manager et RH, avoir des sponsors et des témoignages client.

C'est un processus CHORUS annuel qui se déroule :

-Septembre : identification des candidats

-Octobre : remise des dossiers

-Novembre : Comité d'expertise et validation des dossiers

Intégrer la filière EXPERTISE est un moyen de faire reconnaître ses compétences au niveau société et du Groupe.

## Point Immobilier

**Lyon** : L'étude du projet New Lyon est relancée mais le Coworking est maintenu sur 2024/2025

**Montbonnot** : Fin du coworking en août consécutivement à la finalisation des travaux.

**Saint-Jacques-de-la-Lande** : Démarches en cours pour la prise d'un bail de surfaces complémentaires à proximité du site actuel pour une prise de possession début 2025 (avec restitution des locaux de coworking WeFlex)

**Castres** : Étude d'un scénario de réimplantation dans un bâtiment plus adapté en proximité du site actuel

**Toulouse (Eisenhower)** : Réaménagement de la zone "Air France" en 2024/2025 au T3-2

**Élancourt (Euclide)** : Réaménagement de la zone SIT C1 en cours de discussion ; Poursuite des réaménagements prévus pour 2025 (Accueil, PCS) ; Installation de bornes de recharge

**Ollioules** : Recherche de surfaces complémentaires à proximité du site actuel

**Vélizy (Hélios)** : Travaux dans les communs du Campus à venir en 2025

**Carquefou** : Accord copro pour l'installation de bornes de recharge et l'aménagement d'une terrasse

**Labège** : Planning des travaux sur parking silo a priori pour Q4 2024 avec probable impact sur la circulation ; Remplacement du groupe froid à planifier sur 2025 ; Évolution des contrôles d'accès selon nouvelle réglementation (mode Orion)

## Suivi Commission Cholet

Point de Situation suite commission du 05/07/24:

Sur 16 acceptations, 12 ont déjà rejoint le site de Carquefou, les 4 autres rejoindront d'ici septembre 2024

Sur les 36 refus, il reste 10 situations sans solution.

2 solutions s'offrent à eux avec un avenant de attachement Carquefou au service CSED

- Intégrer le centre de service monté à CHOLET
- Une mission éventuellement chez TGS ou TSGF

La CFDT continuera à accompagner les salariés et à suivre l'évolution de leur situation et reste à la disposition des salariés.

## Déménagement Valence

Suite à la CSSCT extra qui s'est déroulé le 16/07 sur le site de VALENCE, les remarques des élus sur le projet (talle des bureaux, local IRP, surfaces par salariés) ont été prises en compte.

Le seul point de divergence est le nombre de sanitaires, mais la Direction précise qu'elle respecte la règle en prenant en compte les sanitaires des espaces communs du bâtiment. La CFDT a donc voté pour le projet de déménagement. Les travaux devraient débuter en septembre 2024 et aboutir en février 2025 avec l'installation des salariés.

## Nouvelle convention collective (cas collectifs)

Une étape franchie dans l'étude des cas de contestations DI<sup>2</sup>C (mais aussi de tous les autres salariés qui n'ont pas contesté auprès de la CAEF mais dont la fiche emploi n'avait jamais été vraiment étudiée par la Direction) :

les RH DI<sup>2</sup>C, avec des managers choisis, ont écrit de nouvelles fiches emplois dans la famille 07.

Ces fiches et leur processus de création seront présentés à la CAEF début septembre.

Ensuite, le comité de pilotage Groupe devra valider (26 septembre) l'ensemble du travail réalisé par TSN avant que chaque salarié de DI<sup>2</sup>C ne reçoive, à l'automne, une fiche emploi, correspondant désormais à son emploi réel.

Nous veillerons à ce que chacun ne soit oublié (qu'il ait contesté ou non).

La Direction étudie la possibilité de rendre ces fiches, en termes de salaire, rétroactives au 01/01/2024. Mais elle refuse de reprendre le processus de contestation tel qu'il a été utilisé depuis le début de cette année. Les explications ou contestations devront donc par la suite passer par le manager et les RH de chacun.

## Contacts



### Vos Délégués Syndicaux CFDT

Cyril Teyssier (Est)

Michel Laurens (Sud-Ouest)

Nathalie Durpoix (RP et Lambersart)

Marie-Agnès Geoffroy (RP et Lambersart)

Fabrice Robillard (Ouest)

### Autres contacts CFDT

Robert Bécart (Région Parisienne)

Arnaud Bonnet (Est)

Jérôme Rouquairol (Est)

Zahoua Hamadache (Région Parisienne)